



Photos de Nancy Lessard

Montréal, le 11 juin 2008
Communiqué pour diffusion immédiate



Parcours des droits de l'enfant dans Hochelaga-Maisonneuve!

Les enfants ont des droits et maintenant un quartier qui les affiche!

Le 11 juin 2008 marque un grand moment : Hochelaga-Maisonneuve accueille le premier *Parcours des Droits de l'enfant* au Québec, une initiative de *Petits bonheurs*, en collaboration avec le Dr Gilles Julien, pédiatre social et parrain de *Petits bonheurs*, grâce à la participation de l'*arrondissement Mercier – Hochelaga-Maisonneuve* et de la *Fondation Lucie et André Chagnon*. Situé au cœur du quartier et soulignant les efforts des organismes voués à la promotion des droits de l'enfant, le parcours regroupe 10 panneaux d'information commentés par le Dr Gilles Julien et accompagnés de photographies de Nancy Lessard. Ce projet rassembleur marque le 50^e anniversaire de la *Déclaration des droits de l'enfant*, le 20^e anniversaire de la *Convention relative aux droits de l'enfant* des Nations Unies et s'inscrit dans le cadre des festivités du 125^e anniversaire d'*Hochelaga-Maisonneuve*.

Initialement prévu dans le cadre de l'événement *Petits bonheurs*, ce parcours traduit le désir commun de faire progresser un esprit de solidarité afin de favoriser l'épanouissement des enfants au sein de la collectivité. Hochelaga-Maisonneuve est réputé pour ses nombreux organismes communautaires qui s'investissent auprès des enfants ou du milieu familial, tant sur le plan de la santé, de l'éducation, de la culture ou des loisirs. Dix d'entre eux ont été choisis à travers le quartier Hochelaga-Maisonneuve afin d'afficher leur mission ainsi qu'un des droits des enfants : Assistance pour enfants en difficulté A.E.D., la Bibliothèque Hochelaga, le Carrefour familial Hochelaga, le Carrefour Jeunesse du CCSE Maisonneuve, le CLSC H-M., la Cuisine collective H-M., l'École Baril, la maison de la culture Maisonneuve, la Maison des enfants de l'île de Montréal et le Parc Hochelaga.

Afin de souligner le 50^e anniversaire de la Charte des droits des enfants, il est apparu important de rappeler la place qu'occupent les enfants dans toute société. Le Dr Julien, parrain de *Petits bonheurs* et président de la *Fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale* écrit dans un ouvrage intitulé *Le droit à l'épanouissement de nos enfants* : « *Trop d'enfants "tombent entre deux chaises". Leurs chances de s'épanouir demeurent inéquitables et leurs droits fondamentaux sont brimés...* » Avec ce parcours qui met à l'honneur les enfants et leurs droits, le quartier Hochelaga-Maisonneuve et les instigateurs du projet posent le premier jalon d'un projet qu'ils souhaitent voir se propager à la grandeur du Québec.

Pour en savoir plus sur le parcours, visitez le
www.petitsbonheurs.ca/parcours

Les enfants ont des droits et maintenant un quartier qui les affiche!

-30-

Source : Sylvie Courtemanche
Relations de presse : Geneviève Harvey – 514.251.1092
com@courtemanchecomunications.com